Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 21 Joumada II 1445
3 Janvier 2024

N° 2

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **22**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **22**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **24**
Actes Judiciaires
Avis aux créanciers..... **24**
Convocations
Sociétés anonymes **25**
Divers
Avis au public..... **25**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation de capital en numéraires

Société «Zayatine Carthage»

Société anonyme

Siège social : Avenue de l'indépendance Zone Industrielle Ksar Said - Douar Hicher Manouba

Identifiant Unique : N°1614694N

Objet social : Culture d'oliviers, Développement et exploitation de toute activité agricole

Durée : 99 ans

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, le 28 décembre 2023, sous le n°23506218, quittance n°M011269, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 28 décembre 2023 sous le n° AC261952023, il a été décidé de porter le capital social de la société en numéraire d'un million (1.000.000) dinars à un million trois cent mille (1.300.000) dinars et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrit :

- Montant de l'augmentation en numéraires : 300.000 dinars.

- Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 30.000 actions à souscrire en totalité et à libérer du quart lors de la souscription.

- Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

- Délai de souscription : les actionnaires bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

- Dépôt des fonds : Auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, Agence El Menzah 1, compte N°08008000673203612026.

2024400006SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 27/12/2023 enregistré à la recette des finances rue El Jazira en date du 27/12/2023 quittance n°M075415 enregistrement n°23203781 Mrs Aymen Ben Abdallah Kmantar CIN n°04831085 et Farouk Ben Abdallah Kmantar CIN n°04843857 ont vendu à Mmes Kaouther Bent Abdallah Ben Ahmed Ben Mohamed CIN n°04693791 et Hajer Bent Abdallah Kmantar CIN n°04722308 tout le fonds de commerce exploité à tout usage commercial situé à l'angle des rues d'Angleterre El Jazira et la Russie n° C04 rez-de-chaussée du complexe commercial.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains des acheteurs à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 29/12/2023.

2023T01253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 27/12/2023 enregistré à la recette des finances rue El Jazira en date du 27/12/2023 quittance n°M075415 enregistrement n°23203781 Mrs Aymen Ben Abdallah Kmantar CIN n° 04831085 et Farouk Ben Abdallah Kmantar CIN n°04843857 ont vendu à Mmes Kaouther Bent Abdallah Ben Ahmed Ben Mohamed CIN n°04693791et Hajer Bent Abdallah Kmantar CIN n°04722308 tout le fonds de commerce exploité à tout usage commercial situé à l'angle des rues d'Angleterre El Jazira et la Russie n° C05 rez-de-chaussée du complexe commercial.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 29/12/2023.

2023T01254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 4/12/2023 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 12/12/2023 sous le n°23206742 quittance n°M160084 Mr Ahmed Ben Ibrahim Araibi a vendu à Mme Zohra Bent Mekki Slama tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme vente de volaille et de ses dérivées et vente alimentation générale sis à l'avenue des Nations Unis Hammamet Nabeul.

Toute opposition sera déposée chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Le Quotidien du 28/12/2023.

2023T01256FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 21/6/2023 enregistré à la recette des finances de Medjez El Beb le 23/6/2023 sous le n°23201553 Mr Ahrned Ben Abdelhamid Ouni a vendu à Mr Raouf Ben Salah Toukabri tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme Café nommé «El Mondo Latino» sis à l'avenue Habib Bourguiba El Argoub Medjez El Beb.

Toute opposition sera déposée chez Maître Neila Telili avocat son bureau à place de l'Indépendance Medjez El Beb dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Le Quotidien du 29/12/2023.

2023T01257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/12/2023 enregistré à la Recette des finances de l'Ariana le 19/12/2023 n° de quittance M120149 n° d'enregistrement 23207789, Monsieur Karam Allah Ben Mohamed Garbouj cède à Monsieur Hatem Ben Mounir Regaya tout le fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Thameur n°32 - Ariana, destiné à la distribution des produits alimentaires.

Toutes les oppositions auront lieu chez Monsieur Hatem Ben Mounir Regaya domicilié à l'Avenue Habib Thameur n°32 - Ariana.

Cette annonce est publiée au journal quotidien le Temps à la date du 30/12/2023.

2024T00001FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP rédigé par maître Helal Moncef avocat, le 26/12/2023 enregistré à la recette des finances de RAS JEBEL sous le n°23204487 du 27/12/2023 portant sur la vente d'un fonds de commerce d'une pharmacie catégorie A sise à cité commerciale RAFRAF BIZERTE.

Le vendeur : Sleheddine ben Mohamed Salah KSOURI

L'acquéreuse : Sarra bent Karim Hamed

Objet de la vente : un Fonds de commerce d'une pharmacie catégorie A moyennant le prix de 700000 DT

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours suivant la présente publication légale à l'adresse du fonds cédé et entre les mains du vendeur

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 30/12/2023.

2024R00001FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 27/12/2023 quittance n° M059931, enregistrement 23203711. Mr Rjab Ben Laroussi Ghanja a vendu à Mr Mohamed Ben Mustapha Lamouri la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente produits alimentaires en détails et vente journaux sis à l'avenue Habib Bourguiba n°85 Ezzahra Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'Avocate Houda ISSA à son bureau sis Immeuble Bahar Km 7 Route Sousse Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 29/12/2023.

2024R00002FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Yasminette le 26/12/2023 quittance n°M057641, enregistrement n°23204778. Mme Saida Bent Ali Ben Younes Khelifi au nom de son fils Mohamed Arbi Brik selon procuration a vendu à Mr Moncef Ben Othmen Ben Masoudi Brik un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Librairie sis à la Rue Angola n°2 Nouvelle Madina Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les Journaux Achourouk et le Quotidien le 3/01/2024.

2024R00004FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 20/12/2023 enregistré à la recette des finances de Sfax le 29/12/2023 sous le n°23206037 quittance n°M116263 Khalil Hedrich CIN n°11006904 a vendu à Yosra Khalafalah CIN n°08895260 le fonds de commerce sis à IMM VINICIA avenue Nasria n°4 Sfax destiné à la vente des vêtements.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au Jort à Yosra Khalafalah à son siège imm Rex rue Bech Hamba boutique n°1 Sfax.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk et le Quotidien» le 3/01/2024.

2024X00002FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente enregistré à El Menzeh 9 le 26/12/2023 sous le n°23204493, Q M090376, la société hamami de commerce général, RNE : 1327395D a vendu à Mme Sourour Kamoun épouse Derbel, CIN : 05271778

RNE : 1167740J la totalité du fonds de commerce (pour vente des articles paramédicaux) sis au 114/115 rez-de-chaussée du complexe commercial Colisée saula El Manar 2, au prix de 27.000,000 dinars.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse de la bénéficiaire au 17 Rue essaida zeineb bent jahech el Menzeh 9 S Tunis, pendant la période légale.

Ce texte a été publié au journal le Quotidien du 30/12/2023.

2024400007FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé le 7 décembre 2023, enregistré à la recette des finances de Djerba en date du 18 décembre 2023, quittance n°M107103, enregistrement n°23207677, la société MEDEXPO ayant son siège social au 10 Avenue Habib Bourguiba Ariana, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°1011576F, représentée par sa Gérante Mme Leila Lahiani a vendu l'ensemble du fonds de commerce lui appartenant exploité au local situé à la Rue Barkouk Souani Houmet Essouk Djerba et destiné à l'activité de «vente en gros produits divers» à la société ULYSSE CASH & CARRY dont le siège social est situé à l'Angle RN9-RN10, Sidi Daoued La Marsa Tunisie, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1277797P, représentée par son Gérant Monsieur Mohamed Chérif Karoui.

Les oppositions doivent se faire au domicile élu entre les mains de Maître Mehdi Lahiani Avocat à la cour de cassation, élisant domicile au 72 Avenue Habib Bourguiba, Ariana et ce dans les 20 jours qui suivent la date de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal «Le Quotidien» du 28 décembre 2023 et au Journal "الشروق" du 30 décembre 2023.

2024400008FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Mansoura Kairouan en date du 19/12/2023 sous le n°23306140 quittance n°M094509, rédigé par maître Abdelwaheb Guédhami, monsieur Karim ben Ameur Malouche titulaire de la C.I.N n°07594469 a loué à Nesrine Bent Ali Troudi la totalité dudit fonds constitué de la totalité des éléments corporels et incorporels destinés à la vente du tabac, des journaux situé à l'avenue de la République près de la maison de la culture en face de la municipalité de Kairouan.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce sur le journal officiel de la République Tunisienne et adressées à l'acheteur demeurant à la rue Telemcen n°62 Kairouan. Publié aux journaux le Quotidien et Echourouk en date du 27 décembre 2023.

2024S00001FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Communiqué

En vertu de l'assemblée des copropriétaires de la résidence la Perle à Ennaser 2 dont le procès-verbal a été enregistré à la recette fiscale d'el Menzah 6, quittance n°147226 sous le numéro 23709925 du 27 décembre 2023, après avoir donné quitus à l'ancien comité, le nouveau comité est composé comme suit :

Maktouf Abdellatif : Président.

Khaled Dimassi : Trésorier.

Lahbib Besbes : Membre.

Imen Slama : Membre.

2024400004APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Avis aux créanciers

Clôture des opérations de liquidation d'un bien immobilier

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Sousse, en date du 22/12/2023, il a été décidé la clôture des opérations de liquidation du logement situé à la rue Haroun Errachid à M'Saken objet du titre foncier n°39216 Sousse dont propriétaire Mme Habiba Bent hassen Ben Arbia.

2024S00002VEPA2

Remplacement de l'Administrateur Judiciaire

Société BIENVU

SA au capital de : 2 451 480 D

Siège social : Avenue de Paris N°29 Tunis

Identifiant Unique : 0645015Q

Suivant la décision émanant du Tribunal de première instance de Tunis dans le dossier n°573-692 relatif à Société BIENVU, il a été décidé le remplacement de l'administrateur judiciaire Monsieur Mustapha Ben Amor par l'administrateur judiciaire Monsieur Ameur Mansour domicilié à Rue Echam, 2ème Etage, App N°6 -1002 Tunis Tél : 71830168.

2024400002VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE AGIL DE GESTION ET DE SERVICES S.AGE.S-S.A

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : Avenue Mohamed Ali Akid, Cité Olympique, El Khadhra - Tunis

I.U : 1400127/Z

La société Agil de gestion et de services a l'honneur d'inviter ses actionnaires pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 janvier 2024 à 10h du matin au siège social de la Société Nationale de Distribution des Pétroles à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale.

2. Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2022.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2022.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

6. Répartition du résultat de l'exercice 2022

7. Quitus aux administrateurs.

8. Détermination des jetons de présence.

9. Approbation de nomination des membres du Conseil d'Administration.

2024R00003SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 9/02/2024

STANDARD SHARING SOFTWARE

Société anonyme

Au capital social de 10.000.000 de dinars

Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazali - 1073 Montplaisir Tunis

IU : 0024489T

CNSS : 20028072

Le Conseil d'Administration de la Société STANDARD SHARING SOFTWARE SA convoque tous les actionnaires de la Société ST ANDARD SHARING SOFTWARE SA. à se réunir, en Assemblée Générale Ordinaire, le 9/02/2024 à onze (11) heures au siège de la société sus indiqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2022 relatif au groupe 3S;

b/ Lecture du rapport des commissaires aux comptes des comptes consolidés de l'exercice 2022 du groupe 3S;

c/ Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2022 s'il y a lieu;

d/ Quitus aux administrateurs ;

e/ Questions diverses;

f/ Pouvoirs à donner.

2024400001SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES DE MATERIEL ET DE TRAVAUX

«SOMATRA- GET»

S.A au capital social de 16.500.000 D

Siège social : Place Erroussafi Mutuelle Ville - Tunis

MF : 001451E

Messieurs les actionnaires de la Société Générale d'entreprises, de Matériel et de Travaux «SOMATRA-GET» sont convoqués en assemblée générale ordinaire fixée pour le mardi 30 janvier 2024 à 11h au siège de la société sis à la place erroussafi Mutuelle-ville, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard enregistré à la convocation de l'AGO pour l'approbation des états financiers de l'exercice 2022.

2. Lecture et approbation du rapport d'activité sur l'exercice 2022.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2022 clôturés au 31 décembre 2022.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes, général et spécial se rapportant à l'exercice 2022.

5. Examen et approbation des conventions signées selon l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et désignées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

8. Approbation sur la désignation des membres au conseil d'administration.

9. Renouvellement du mandat des membres au conseil d'administration.

10. Attribution des montants de jetons de présence des membres du conseil d'administration.

11. Attribution au représentant légal les pouvoirs nécessaires pour réaliser les procédures d'enregistrement et de publication.

2024400003SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Les Héritiers du feu Mr Abdelaziz Boujelbéne, son épouse Nafissa

Boujelbéne et ses fils Fatma, Fadwa, Mohamed Ali et Abdallah annoncent avoir perdu le contrat de propriété de leur père de la parcelle de terre place 27 pieds d'oliviers sis à la route Taniyour Km 21 Sfax. Les héritiers cités ci-dessus veulent ainsi extraire un deuxième exemplaire de l'acte originale de cette propriété, et quiconque qui a une réclamation qu'il la présente au notaire Mr Ilyès Karray à la rue des Notaires à la médina de Sfax dans un délai de trente jours.

2024X00001DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr. Aziz ben Khamis ben Mohammed Al Radsi titulaire de la carte d'identité numéro 04714337 délivrée le 4 juillet 2023, annonce qu'il a perdu le titre de propriété n°6153 relatif à la taxe foncière n°149995 en Tunisie. Une déclaration d'honneur a été signée au quartier Bab Souika le 29/12/2023. Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Chourouk le 31/12/2023.

2024400005DIVD2